

Le 26 septembre 2019

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS  
DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL  
Le mardi 29 octobre 2019  
À 17 h au local A-R540**

Bonjour chères, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **autour d'un léger repas\* le mardi 29 octobre 2019 à 17 h au Syndicat des professeurs et professeurs enseignants de l'UQAM, local A-R542**, en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours.

Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre faculté ou votre école;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités et l'élection de ces représentant.e.s pour l'année à venir.

**Vous avez déjà participé à une assemblée d'unité?**

Vous comptez être à nouveau de nôtres? Initiez alors une ou un collègue de votre faculté dont ce serait la 1<sup>e</sup> participation à votre assemblée d'unité départementale.

**Ce serait une première pour vous?**

Bravo! Vous pouvez vous auto-initier et même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont ce serait aussi la 1<sup>e</sup> fois et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 24 octobre** pour connaître le nombre exact de personnes présentes afin de pouvoir offrir un repas à toutes et à tous.

Au plaisir de vous retrouver!

Syndicalement vôtre,

Raphaël Crevier, Comité mobilisation-intégration

\* Veuillez nous informer si vous avez des allergies ou intolérances alimentaires.

## ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage 5 min.
- 2- Informations 15 min.
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
  - b) Dossiers en cours
  - c) Retour sur la dernière assemblée générale
  - d) Projets d'intégration
  - e) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
  - f) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport<sup>a</sup> (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité 35 min.
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues 20 min.
- délégation au Conseil syndical (5) <sup>1</sup>
  - représentation à l'Assemblée départementale (1) <sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de premier cycle en Travail social (1) <sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de deuxième cycle en Travail social (1) <sup>2</sup>
  - représentation au Comité de formation pratique (1) <sup>3</sup>
  - représentation au Comité pédagogique (1) <sup>3</sup>
  - représentation au Comité de recherche (1) <sup>3</sup>
  - représentation au Comité de relations internationales et interculturelle (1) <sup>3</sup>
  - représentation au Comité de communication (1) <sup>3</sup>
  - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) <sup>3</sup>
  - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Raphaël Crevier par retour de courriel.

---

<sup>1</sup>accorde du pointage

<sup>2</sup>accorde du pointage et une rémunération

<sup>3</sup>est rémunérée

---

<sup>a</sup> Le rapport écrit, déposé par les représentant.e.s, est confidentiel et reste dans les dossiers du syndicat. Ce rapport doit être envoyé au Comité mobilisation-intégration avant la tenue de l'assemblée départementale.